

PARCOURS DE RANDONNEE : LA HAUTE VALLEE DE LA SEE PR DE LA FFR DE LA MANCHE

INFORMATIONS PRATIQUES :

CATEGORIE DU CIRCUIT : CIRCUIT PEDESTRE (Boucle)

BALISAGE : Suivre le balisage jaune

DEPART : Place Charles-de-Gaulle, Sourdeval

DISTANCE : 16,5 KM / **DENIVELE :** 416 M

DUREE DE L'ITINERAIRE : 4H00

Le descriptif du parcours :

Au départ de la Place Charles-de-Gaulle. Emprunter la rue du Maréchal-Foch, suivre le bd du Maine, puis tourner à droite. Au carrefour, prendre à gauche et à droite, emprunter le chemin de la Mare Pinet. Continuer à gauche. Au calvaire, prendre à gauche vers La Botellerie. Traverser la voie verte et continuer sur le chemin pour rejoindre La Gallouinière. Ensuite prendre à droite jusqu'au hameau de Eron. Prendre à gauche et suivre le chemin qui monte à la D 279. Prendre à droite, puis à gauche vers le lieu-dit Les Touchardières. Suivre le chemin à gauche. A l'intersection, prendre à droite, puis à droite. Après les habitations, tourner à droite vers la chapelle de Montfort (passage à proximité du stade VTT). Avant la chapelle, suivre le chemin sur la gauche et continuer toujours tout droit jusqu'au fond de la Vallée. Traverser la D 911 (attention route circulante), et continuer tout droit et suivre la Sée par la droite. Continuer sur le chemin de découverte des moulins. Au bout du chemins, prendre le pont à gauche, puis tourner à droite. Suivre le chemin qui monte sur la gauche. Avant le manoir, tourner à droite, traverser la D 596 pour arriver au lieu-dit le Tremucet. Descendre au grand moulin, et poursuivre le long de la Sée. Au Pont de la Forge, prendre à gauche sur 150m, puis à droite pour arriver à la voie verte. Prendre la route vers Rochefort pour arriver à la D 82. Prendre à droite, passer sous le pont et arriver au bourg de Sourdeval.

LES CONSEILS DU RANDONNEUR

- Pensez à adapter votre tenue à l'itinéraire et à la météo
- Prévoyez suffisamment d'eau
- Informez une personne de votre entourage de l'itinéraire que vous empruntez et emmenez un téléphone suffisamment chargé
- Protégez la nature : repartez avec vos déchets, tenez votre chien en laisse et restez sur le parcours balisé.

